

PRESENTS : MONTARU Pierre, ELBORY Dominique, RABIER Chantale, OURY François, BLAIN Laurence, SAY Annie, L'HUMEAU Fabrice, AUBINEAU Rodolphe.

ABSENTS: Valérie GUILLON, LECUIR Olivier.

SECRÉTAIRE : Chantale RABIER.

Villefrancoeur, 12/07/2021.

Le Conseil Municipal ainsi réuni peut valablement délibérer.

Monsieur le Maire ouvre la séance.

1. Approbation du Conseil Municipal du 18/05/2021.

Aucune remarque, le compte rendu est accepté à l'unanimité.

2. Délibération autorisant la signature de la convention de l'appel à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires (SNEE).

Plan de relance – continuité pédagogique : L'Appel à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires.

Le Conseil Municipal accepte de donner la compétence au Maire et autorise avec 8 voix pour, Monsieur le Maire à signer les documents se rapportant au dossier.

3. Délibération d'admission en non-valeur de créances irrécouvrables.

Le Conseil Municipal décide d'admettre la créance de 2017 en non-valeur pour 5.60€.

4. Délibération participation à l'apprentissage.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide qu'il n'est pas de la compétence de la commune de verser une subvention pour un établissement public ou une participation financière par apprenant.

5. Informations diverses

Pour les besoins de la collectivité, des devis pour le ménage des bâtiments communaux et des classes sont réalisés par une entreprise locale.

Le nettoyage quotidien selon devis lui sera confié en fonction des protocoles sanitaires à appliquer. Le montant du devis est étalé sur 12 mois pour une application sur 36 semaines d'école.

Le nettoyage annuel des vitres des bâtiments publics ainsi que le sol de la salle associative et de son extension sera pris en charge dans les devis.

Un chariot neuf sera commandé pour la restauration scolaire en remplacement de celui existant et vétuste. Il était éventuellement question d'installer une fontaine à eau dans l'extension à la salle associative, mais le coût, les contrôles et les risques sanitaires ne feront pas aboutir ce projet.

Un devis pour une auto-laveuse a été remis à la commune mais le Conseil Municipal décide de ne pas donner suite à ce devis.

Une discussion est engagée sur l'état de l'aspirateur existant et sur le besoin de le renouveler ou pas. Le fonctionnement de l'aspirateur sera contrôlé.

Il faudra acheter d'autres plateaux pour le nouveau lave-vaisselle afin de permettre un nouveau chargement pendant le séchage.

Est inscrit au budget en investissement des jeux pour le terrain multisports. Il s'agit de jeux pour des enfants à partir de 1 an. Le Conseil va étudier les différentes possibilités et demander conseil pour l'installation et la norme d'un jeu oscillant.

L'ordre du jour étant épuisé et plus de questions, la séance est levée à 20h55.

Compte rendu affiché le 12/07/2021.